



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès-verbal N° 034 08/2020 du 27/08/2020.

" Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité "

## REUNION d'un COMITE DIRECTEUR.

Sur convocation en urgence par SMS de son Président, le Comité Directeur de l'association s'est réuni le Jeudi 27 Août 2020 à 18 h00, au Club-House de la rue de Philippsburg à St Martin de Ré 17410, pour y débattre de notre planning de manifestations 2020-2021, pour définir les modalités de reprise de nos tirs en salle au regard du Covid 19, du renvoi à un an de la présentation en AGE de nouveaux statuts et règlement intérieur .

### Évocation point par point du planning des manifestations 2020-2021 et notamment :

- **Parcours Nature des 10 & 11 octobre 2020.**
- **Gestion Financière.**
- **Mise en place d'un protocole sanitaire conséquent avec application des recommandations FFTA pour la reprise des tirs en salle ( Entraînements et autres).**
- **Vide-Greniers d'Hiver de SMR du 25 octobre 2020.**
- **Compétition de tir en salle des 7 & 8 novembre 2020.**
- **Statuts et Règlement (A.G.E.)**

### **ATTENTION :**

*Le Covid 19 étant toujours plus présent sur le territoire national et notamment en région Nouvelle Aquitaine, les modalités prises en la matière sont assujetties aux décisions gouvernementales et pourraient être modifiées ou obsolètes*

Le CD remercia chaleureusement Alain DENIER pour sa présence en qualité d'invité.

Dès 18h15, le Comité de Direction étant au complet (Présence de JL RUAULT, D DESQUIBES, G LAMOUSSE, R FAUPIN et absence justifiée de N HUET), les points inscrits à l'ordre du jour furent abordés:

### **A savoir,**

#### ● **Parcours Nature des Samedi 10 et Dimanche 11 octobre 2020.**

Malgré le travail considérable et acharné d'Alain DENIER sur l'élaboration d'un parcours Nature génial de 2X21 Cibles et ce malgré une lutte verbale de l'intéressé pour défendre ce projet, le CD botte en touche et vote l'annulation de cette compétition pour plusieurs raisons : Une difficulté de se réunir à l'avance et de gérer eu égard au Covid 19, l'absence de passages gratuits de pont eu égard au Tour de France, les mesures de ports de masques et distanciations imposées au titre du Covid19 avec 21 pas de tirs, l'incertitude et le doute sur le bien fondé de cette manifestation eu égard à une situation sanitaire qui se dégrade.

Le Président est chargé de la demande d'annulation auprès de la FFTA, le secrétaire est chargé de saisir les arbitres assignés de cette décision. Le projet viable est donc reconductible.

Le CD remercie Alain DENIER pour son implication personnelle et le travail très conséquent développé pour cette compétition qui sera reconduite sur la même période en 2021.

#### ● **Gestion Financière.**

Évocation rapide de nos avoirs comptables ( Situation saine et non problématique ) avec toutefois la décision de tempérence sur d'éventuels investissements et le gèle momentané et sécuritaire de certains projets ( Aménagement

Cible par exemple).

● **Mise en place d'un protocole sanitaire conséquent avec application des recommandations FFTA pour la reprise des tirs en salle ( Entraînements et autres).**

Le CD vote le maintien des effectifs de la saison précédente ce qui implique, pas de nouveau recrutement, ni d'initiation jusqu'à une régression très significative de la pandémie. Il décide que le lundi de la semaine 38 sera la date de reprise des tirs en salle

Le Covid19 impose des modes opératoires conséquents et drastiques qu'en à la reprise des tirs salle et compétition en milieu fermé.

Après discussion, le Président et le Chargé Informatique sont chargés en fonction de leurs compétences de l'élaboration d'un planning permettant à tous nos adhérents 2019-2020 de pouvoir tirer au moins une fois par semaine au Complexe Sportif Marcel Gaillard de SMR 17410. Toute liberté leur est laissée pour l'organisation, l'information sur ce planning qui devra être respecté scrupuleusement.

● **Vide-Greniers d'Hiver de SMR du Dimanche 25 octobre 2020.**

Après information de Monsieur le Maire, P DECHELETTE, l'association, dévolue initialement à la gestion de la buvette, s'est rétractée, contacté le Président JL RUAULT s'est porté volontaire. Nous tiendrons donc une buvette en tenant compte des mesures barrière. Une demande de bénévoles volontaires sera lancée.

● **Compétition de Tir en Salle des Samedi 7 & Dimanche 8 novembre 2020.**

Que l'on se le dise : Elle est maintenue...

Il faut que notre devise écrase toute pensée défaitiste. Il faut pour le club que l'image positive qu'il renvoie soit maintenue au delà de notre Île. Alors appliquons les règles, gestes barrière et courrons à l'organisation. Encore une fois, une demande de bénévoles volontaires sera lancée.

● **Statuts et Règlement (A.G.E.)**

Malgré la transmission d'un projet à l'ensemble du Comité Directeur Élargi , les mesures gouvernementales prises pour vaincre la pandémie du Covid19 n'ont pas permis aux membres du comité de pouvoir clairement échanger sur celui-ci et finalisé une maquette arrêtée, présentable en Assemblée Générale Extraordinaire.

L'étude de ce projet est reconduite sur l'exercice 2020-2021 avec présentation au vote en AGE en fin 2021.

19h00, l'ordre du jour étant épuisé, le Comité de Direction réduit fut levé.

Le Président,

Le Secrétaire,

J-Louis RUAULT

Rémi FAUPIN

**Le Covid19 n'est pas vaincu :**  
**RESPECTONS les MESURES SANITAIRES,**  
**les GESTES "BARRIERE" et le PORT du MASQUE...**  
**"Pour une fois, lorsque l'on pense à soi, l'on agit envers les autres".**

Judi 27 août 2020